Case postale / Postfach 196 - 1705 Fribourg CP 17-1660-3 Tél. 026 422 26 76 info@ps-fr.ch - www.ps-fr.ch





Fribourg, le 4 mars 2014

## Réponse du PSF à la consultation du Plan sectoriel de vélo

Monsieur le Conseiller d'Etat, Directeur,

Le Parti Socialiste Fribourgeois a l'avantage de vous transmettre sa réponse quant à l'objet cité en titre.

Notre parti soutient le nouveau plan sectoriel vélo, les modifications du chapitre Vélo du plan cantonal des transports ainsi que les modification induites du plan directeur cantonal, avec les remarques suivantes:

- Pour le plan sectoriel vélo, le PSF note avec satisfaction que le réseau cyclable utilitaire ne s'arrêtera pas aux limites urbaines, mais couvrira l'entier du territoire cantonal. Il relève aussi la demande faite aux communes d'intégrer dans leur réglementation l'obligation de créer des places pour vélos, tout en remarquant que le nombre de places doit correspondre à un réel besoin et non à une application stricto sensu d'une directive supérieure. Allusion est faite aux places à construire à proximité des centres commerciaux de la périphérie des agglomérations.
- Pour le chapitre du Plan cantonal des transports, le PSF note avec satisfaction que le vélo y trouve sa place comme moyen de transport dit de mobilité douce. Cependant il relève que la cohabitation demandée notamment dans les cas où les cycles doivent circuler sur des voiries existantes, ne se fait pas toujours sans poser des problèmes. Le PSF demande qu'une attention particulière soit portée à la cohabitation vélos / bus afin que la vitesse commerciale de ces derniers ne soit pas prétéritée, la mobilité des usagers des TP devant être également considérée.
- Pour les modifications du Plan Directeur, le PSF relève des doublons dans les attributions de tâches attribuées aux régions et aux communes. Au demeurant, le PSF rappelle que les régions ne sont pas toujours politiquement structurées et ne sont donc pas à même de réaliser des infrastructures.

Nous vous remercions de de l'attention que vous porterez à nos remarques, et vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller d'Etat, Directeur, nos respectueuses salutations.

Pour le rapport de consultation, Benoît Piller, député, Pour le PSF, Xavier Ganioz – vice-président